

Nancy. ce 19 janvier 1906

Bon bon cher ami,

J'avois bien quelque souvenir du
nom du personnage dont vous me parlez
et dont je reçois en même temps ce matin
le prospectus; il me représentait un étudiant
n'ayant précédé de deux années ou les
bons de l'École de droit il y a quelque
vingt-sept ans; mais je ne l'avois
jamais connu personnellement. Je me
suis adressé pour les renseignements que
vous désirez, à ceux de sa génération. J'
des dire que toutes les impressions que
j'ai pu recueillir à son sujet, sont les
moins favorables. On le donne pour un
ambitieux, un arriviste sans grands scrupules,
un poseur, ~~une~~ ^{une} intelligence intelligente assez ~~moi~~
mais toute de surface et dépourvue de
fonds solides. Il paraît qu'il a eu une

ni matrimoniale et extra-matrimoniale
fut agitée par sa sœur et qu'il est,
sous le point de vue moral, peu recommandable.
Mais ce qui l'est comme ici le considérant
comme fut peu sûr. Il est vrai que
les éléments de cette appréciation remontent
à un époque déjà éloignée. Et le personnage
en question a quitté la France depuis
25 ans et n'y a plus reparu que pour
rares occasions. Il serait donc possible
qu'il eût changé depuis lors l'opinion
de son qui n'a ^{le plus complètement} dit qu'il
avait en sa vie il n'y a guère plus de
trois ans des renseignements qui n'avaient
pas changé son opinion antérieure, et puis
donc qu'il ne faudrait s'engager avec lui
que très-prudemment.

Qu'en puis-je sans cause plus
longuement? du moins sans révélation. Et
de nos bones lettres, notamment de celle
où vous me communiquez les projets
si attachés de M. Paul Desjardins. Tout
cela m'intéresse infiniment. Et non moins
cette question de l'avenir du catholicisme
en France sous un régime de liberté qui ne
finira bien par conquérir. Je partage votre

réelle opinion à cet égard et j'espère que
je n'ai jamais beaucoup redouté les
conséquences de la séparation, qui depuis
longtemps ne paraissait comme un dilemme.
Il y a bien la question d'argent. Mais,
d'après tout ce que j'entends de lui
autour de moi, je ne vois pas qu'elle
soit un obstacle, pourvu seulement
que l'Église consente à venir de son côté
et à ne plus accumuler de capitaux.
Aussi bien pourquoi les générations d'un
moment devraient-elles se saigner à
bleu pour subvenir aux besoins de
générations futures que l'on a vu jusqu'à
venir au jour le jour, avec peu
d'avance, et les ressources péroratoires
qu'il est facile d'obtenir et qu'une bonne
organisation arriverait à répartir judicieusement.
Aussi cela il faudra sans doute conserver
tout ce que la laïcité laisse en satisfaisant
à ses exigences formelles. Mais j'ai confiance
que la force des choses, supérieures à toutes
les combinaisons et aux dilemmes usés,
l'emportera. Même ici en dépit de
l'impétuosité, quelque peu troublante de
notre évêque, l'opinion des catholiques ne
peut y venir.

Hélas! je ne vois ces mouvements

que de lui-là avec tous les soucis qui
continuent à divorer mon temps, j'en suis
toutent relativement bien disposé maintenant,
quoiqu'il y en ait au bout de la corde.
Mais je ne suis excessivement fatigué.
Le maigre travail que j'ai pu fournir
s'écoule avec un plein entrain. Et
je m'en suis à me demander comment
j'attendrai l'avis de Laguerre en
sentant l'effet indispensable

Il va de soi que j'ai sollicité vivement
par M. Du Bois pour l'envoi de mon
manuscrit au Comité, lui exposant mon
impossibilité absolue de lui promettre
à bref délai un travail intégralement révisé.
S'il veut accepter mes petits paquets, je
puis essayer de lui lui expédier de temps
à autre. S'il exige le tout à la fois, je
ne croirai pas du tout avoir le temps
d'être en mesure de ce que j'ai écrit.
J'attends encore la réponse.

Bien enore, cher ami, de ne
pas m'oublier malgré ma infirmité
puisque, croyez-moi toujours votre bien
cordialement attaché

F. Guizot

73



Monsieur R. Laeilles,

Professeur à la Faculté de Droit,

18 rue Saint-Guillaume,

Paris

